

**Livre Blanc**

# LE VOLONTARIAT D'ENTREPRISE : S'ENGAGER ET SE TRANSFORMER



# Table des matières

## Partie I

### **Le Volontariat d'Entreprise** **7**

- 1.1 Quelles spécificités par rapport aux autres formats d'engagement ? 7
- 1.2 Comment cela fonctionne ? 7
- 1.3 Quels sont les impacts positifs ? 8

## Partie 2

### **Quels impacts pour l'entreprise ?** **11**

- 2.1 Faire vivre sa politique RSE 11
- 2.2 Engager ses salariés 13
- 2.3 Des bénéfices concrets d'un point de vue RH 13
- 2.4 Un ancrage pour accompagner la transformation des entreprises 15
- 2.5 Un coût réel compétitif 15

## Partie 3

### **Quels impacts pour le salarié ?** **17**

- 3.1 Des réponses à la quête de sens des salariés 17
- 3.2 Le développement de soft skills 17
- 3.3 Une expérience individuelle au service du collectif 18
- 3.4 Exemple de Planète Urgence : l'engagement de Crédit Mutuel Arkea 18

## Partie 4

### **Quels impacts pour le monde ?** **21**

- 4.1 Comment le volontariat peut-il favoriser l'émergence d'une citoyenneté mondiale ? 21
- 4.2 Comment le volontariat participe à l'autonomie des acteurs du développement ? 22
- 4.3 Quelle est la réponse du volontariat aux enjeux sociaux ? 22
- 4.4 Quelle est la réponse du volontariat aux enjeux environnementaux ? 23

## Partie 5

### **Comment mettre en place le Volontariat d'Entreprise dans sa structure ?** **27**

- 5.1 Convaincre et mettre en place ce dispositif 27
- 5.2 Les astuces pour une mise en place efficace 28
- 5.3 L'exemple du Congé solidaire® chez Planète Urgence : 29
- 5.4 Les garanties qualité à vérifier 29

Le monde vit des crises de plus en plus multiples et complexes : humanitaires, sanitaires, politiques, environnementales, climatiques... Les entreprises ont désormais toutes saisi la nécessité de comprendre ces contextes mouvants pour s'y adapter mais aussi d'agir pour réduire les risques de déstabilisation de nos sociétés. Parmi les nombreux formats d'engagement qui existent, un format innovant gagne à être mieux connu et déployé : Le Volontariat d'Entreprise. Il permet non seulement de partager les compétences et énergies des salariés au service des objectifs du développement durable, mais aussi de répondre à la quête de sens et d'utilité des salariés dans leur monde professionnel.

Le Volontariat d'Entreprise, qu'est-ce donc ? En quoi est-ce intéressant pour une entreprise et ses décideurs ? Quels sont les impacts sur les enjeux du développement durable mais aussi sur les salariés eux-mêmes ? Concrètement, comment cela se met-il en place ?

Ce sont toutes les questions auxquelles ce livre blanc souhaite vous apporter des réponses pragmatiques, en s'appuyant sur l'expérience d'entreprises qui s'y sont engagées. L'objectif de cet ouvrage est ainsi de favoriser la mise en place du Volontariat au sein de chaque structure pour que ce format d'engagement se diffuse le plus largement possible, avec pour ambition partagée d'engager 10 000 salariés d'ici 2030 au service d'un impact social et environnemental.

L'association Planète Urgence ayant été précurseur dans la création de cet outil d'engagement, la plupart des témoignages, chiffres et exemples s'inspireront de son expérience, en espérant qu'à l'avenir beaucoup d'autres organisations auront la capacité d'accompagner le développement de ce dispositif.

Bonne lecture et bon engagement de votre organisation dans ce dispositif d'avenir,



AMANDINE HERSANT  
Directrice Générale  
Planète Urgence



ANNE CHARLOTTE DOMMARTIN  
Déléguee aux relations avec la société civile et aux partenariats  
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



Le soutien au développement du volontariat à l'international s'inscrit dans la politique de développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

En 2019, ce sont plus de 9 000 citoyens qui se sont engagés pour la solidarité internationale dans plus d'une centaine de pays. Face aux défis mondiaux qui ont été renforcés par la crise sanitaire, le volontariat apporte ainsi une réponse humaine et concrète en permettant à chacun de s'engager au service des biens communs mondiaux.

Dans la perspective d'élargir l'accès au volontariat à tous types de publics, et notamment aux salariés d'entreprises, le ministère a souhaité apporter une nouvelle impulsion au Volontariat d'Echanges et de Compétences (VEC) pour appuyer le renforcement des capacités des organisations de la société civile à travers le monde.

Dans ce cadre, le Volontariat d'Entreprise, dans le format présenté par ce **Livre blanc** et qu'a pu mettre en œuvre Planète Urgence depuis quelques années à travers le monde, y tient une place particulière car il a su rencontrer un public. La richesse des compétences des salariés qui composent nos entreprises est une plus-value que nous souhaitons contribuer collectivement à valoriser davantage et à partager auprès des publics qui en ont le plus besoin.



# PARTIE 1

## DÉFINIR LE VOLONTARIAT D'ENTREPRISE

## LE VOLONTARIAT D'ENTREPRISE

### 1.1 Quelles spécificités par rapport aux autres formats d'engagement ?

Le Volontariat d'Entreprise est un format d'engagement de salariés du secteur privé ou d'agents d'une collectivité territoriale permettant de participer à une mission de solidarité internationale dont les objectifs ont été réfléchis en amont par des experts de la solidarité et qui est encadré par une relation contractuelle.

#### Une mission encadrée

La mission du salarié ou de l'agent se fait dans un cadre défini par son employeur qui s'appuie sur des acteurs de la solidarité pour assurer l'intérêt général des missions proposées. Il fait l'objet d'un contrat de partenariat avec l'employeur et d'un contrat d'engagement avec le volontaire. La mission s'effectue sur le temps de congé du salarié : cette pratique s'inscrit donc en complément du mécénat de compétences qui se réalise sur le temps de travail du salarié.

#### Une mission en France, à distance ou à l'international

La grande majorité des missions s'effectue à l'international, en priorité sur des zones avec des enjeux forts de solidarité. L'objectif de la mission : un salarié apporte ses compétences à une structure locale qui en a besoin. L'étude du besoin est fondamentale dans la création de la mission et pour l'impact positif de celle-ci. La durée de mission est assez courte : 2 semaines suffisent pour avoir un impact !

Outre l'international, certaines missions de Volontariat d'Entreprise peuvent être réalisées en France ou encore à distance avec le e-volontariat. Ce dernier est un dispositif créé à la suite de la crise sanitaire globale du COVID-19 et vise à répondre aux besoins en renforcement de capacité des organisations partenaires aux quatre coins du monde sans déplacement sur le terrain. Le volontaire réalise sa mission de chez lui simplement avec son ordinateur et sa connexion internet.

### 1.2 Comment cela fonctionne ?

#### Les 9 infos clefs sur le Volontariat d'Entreprise

1. Un partenariat contractuel entre une structure employeur et une organisation d'intérêt général permettant l'engagement des salariés
2. Une mission au service de l'intérêt général
3. Un dispositif permettant un co-engagement : le salarié en partant sur son temps de congé et l'entreprise en finançant la mission
4. Une durée courte : 2 semaines environ
5. Une période de préparation incontournable
6. Des impacts puissance 3 : sur le volontaire, sur l'entreprise, et sur le monde à travers le partenaire local et les objectifs de développement durable
7. Une opportunité singulière de faire vivre concrètement la RSE et la mission d'entreprise
8. Un financement via un don défiscalisable (article 238 bis du Code général des impôts) versé par la structure employeur à la structure d'envoi
9. Un cadre de sécurité garantie

## Zoom sur Planète Urgence : plus de 10 000 volontaires partis en mission depuis plus de 20 ans

Depuis 2000, Planète Urgence propose des missions porteuses de sens pour les salariés et répondant aux besoins exprimés par des partenaires locaux à la recherche d'impact. Elle garantit un accompagnement de qualité, au plus près des volontaires et la recherche d'un impact fort par le renforcement de compétences des associations soutenues. Ainsi, les volontaires viennent en appui au développement local de communautés et participent à la protection de la biodiversité et des forêts.

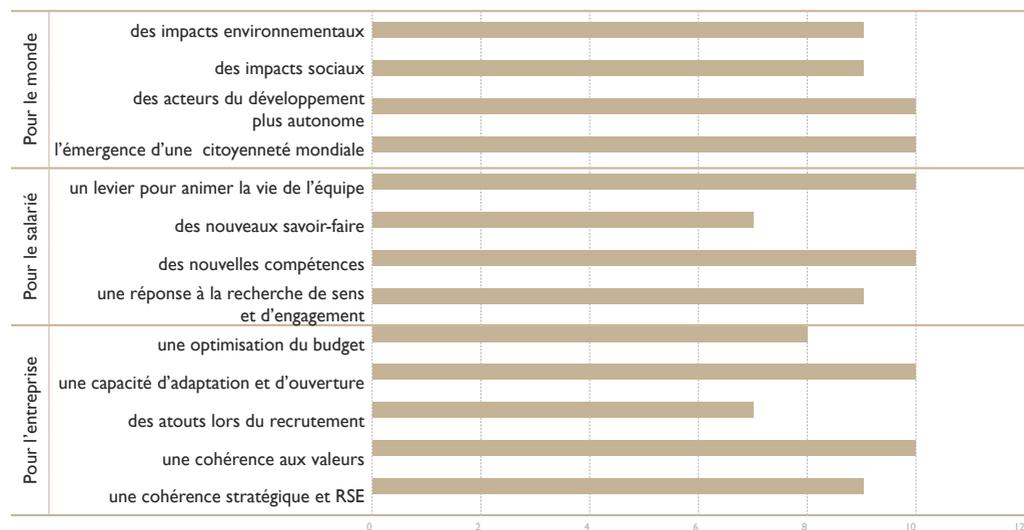
Pour soutenir cette démarche, Planète Urgence noue, des partenariats avec les entreprises, les Fondations et les collectivités qui souhaitent accompagner la volonté d'engagement de leurs collaborateurs en finançant leurs missions. Près de 100 entreprises s'engagent chaque année via ce dispositif depuis plus de 20 ans.

Les règles diffèrent selon le type de structure employeur et selon les conditions de partenariat applicables. La mission est financée par l'entreprise du collaborateur partant en mission. Les frais annexes à la mission peuvent ou non, en fonction du partenariat signé, être pris en charge par l'employeur (billet d'avion, déplacement pour la formation, visa, etc.).



### 1.3 Quels sont les impacts positifs ?

#### Des impacts à 3 niveaux





# PARTIE 2

## AGIR POUR SON ENTREPRISE

# QUELS IMPACTS POUR L'ENTREPRISE ?

## 2.1 Faire vivre sa politique RSE

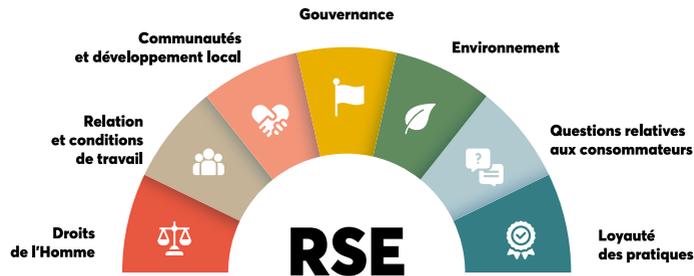
Toute entreprise dépend de la société dans laquelle elle opère et inversement, la société et la planète sont impactées par l'activité des entreprises. L'entreprise se retrouve donc naturellement au cœur des 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU à atteindre d'ici 2030 pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous.

### Les Objectifs de Développement Durable

<b>1</b> PAS DE PAUVRETÉ 	<b>2</b> FAIM «ZÉRO» 	<b>3</b> BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	<b>4</b> ÉDUCATION DE QUALITÉ 
<b>5</b> ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	<b>6</b> EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	<b>7</b> ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE 	<b>8</b> TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 
<b>9</b> INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	<b>10</b> INÉGALITÉS RÉDUITES 	<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	<b>14</b> VIE AQUATIQUE 	<b>15</b> VIE TERRESTRE 	<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 
<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 			

Chaque entreprise se doit d'y contribuer à travers sa **Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE)** « concept qui désigne l'intégration volontaire, par les entreprises, de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes ». (définition de la Commission européenne).

La démarche RSE des entreprises couvre généralement les 7 domaines de la norme ISO 26000, élaborée en 2010 :



Au-delà d'être un concept moral, ou d'une condition de pérennité, la RSE est même devenue en 2019 une obligation légale avec l'adoption de la loi Pacte du 22 mai 2019 modifiant l'art. 1833 du code civil :

« toutes les entreprises françaises sans exception, doivent *prendre en considération* les enjeux environnementaux et sociaux dans la gestion de leurs activités ».

70% des entreprises sont conscientes qu'elles doivent devenir sociétales mais seules 30% des organisations ont mis en œuvre de réelles actions.

Source : Deloitte, Tendances RH 2018

Une fois que la politique RSE de l'entreprise est définie avec un diagnostic, des priorités et des indicateurs mesurables dans le temps, il est alors nécessaire de mettre en place des activités qui permettent de la rendre rapidement concrète et mesurable vis-à-vis des parties prenantes internes (salariés, partenaires sociaux) et externes (clients, fournisseurs, autorités locales, législateur...) à l'entreprise.

Le Volontariat d'Entreprise est un des leviers pragmatiques qui peut être mis en place dans le cadre d'une politique RSE d'engagement des collaborateurs, d'impact pour les communautés et le développement local, de protection de l'environnement.



**TÉMOIGNAGE CHRISTOPHE LE BARS, DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES GROUPE CEGOS**

“ La Cegos est le leader de la formation professionnelle et continue, notre slogan est “beyond knowledge”, c'est donc essentiel pour nous de mettre en adéquation notre métier, notre raison d'être avec ce que nous réalisons concrètement au quotidien que ça soit dans notre métier, de l'engagement que nous proposons à nos salariés ou de notre politique RSE. Apporter des compétences à des organisations locales qui en ont besoin est une autre façon de remplir notre mission d'entreprise. ”



**2.2 Engager ses salariés**

Aujourd'hui plus que jamais, les entreprises ne peuvent pas faire l'impasse sur le besoin d'engagement des salariés, formidable levier pour la solidarité internationale, en plus d'être un excellent levier en matière de RSE et de Ressources Humaines.

**Quelques chiffres clés**

**L'envie d'engagement est une tendance de fonds...**



55 % des collaborateurs disent que l'engagement social ou environnemental d'une entreprise est un critère plus important que le salaire. Un nombre qui atteint 76 % chez les millennials. (1)

Les salariés qui peuvent profiter d'initiatives de la part de leur entreprise pour s'engager sont globalement plus fiers de leur entreprise (90 % contre 66 % pour un salarié à qui l'on ne propose aucune initiative). Ils sont aussi plus épanouis (80 % contre 62 %) et adhèrent plus aux valeurs et à la culture de leur société (81 % contre 58 %). Le cercle est vertueux : cela bénéficie à la performance de l'entreprise, mais aussi à l'attraction des talents puisque 83 % des salariés engagés dans une initiative de leur entreprise recommanderaient leur employeur.(2)

**...qui a été accélérée par la crise de la Covid-19**

D'après un sondage IFOP PageGroup sorti en avril 2021, 75% des décideurs RH indiquent que la crise sanitaire a accéléré une prise de conscience plus forte des enjeux sociétaux et environnementaux au sein de leur entreprise (3).

Une conscience révélée également auprès des salariés, qui se disent à 63% plus attentifs aux engagements des entreprises depuis le début de la crise de la Covid-19 (4).

**2.3 Des bénéfices concrets d'un point de vue RH**

Un atelier de travail réalisé fin 2021 avec des dirigeants d'entreprises ayant mis en place le volontariat dans leur organisation a permis de ressortir quelques mots clefs sur les bénéfices RH de ce format d'engagement. Les éléments de cet atelier ont été renforcés par les résultats d'une étude réalisée par l'association Planète Urgence sur l'impact du volontariat et par les retours oraux répétés d'entreprises partenaires de l'association.

**Des compétences et savoir-être renforcés**



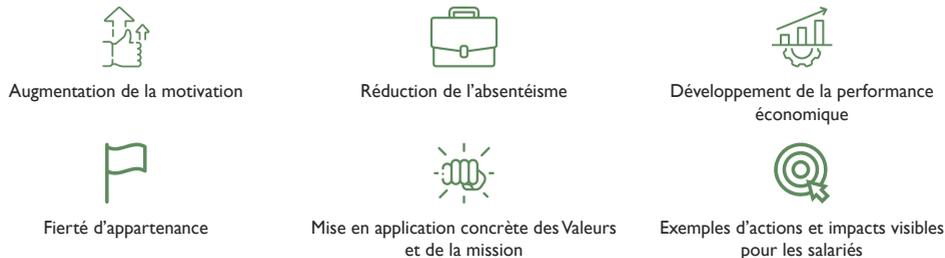
1. Source : Cone Communications, CSR Study, 2017

2. Source : Korn Ferry, étude sur l'engagement des employés, 2018

3. MichelPage

4. OpinionWay, juin 2021

## Un outil de recrutement, de fidélisation et de motivation



Le monde est en perpétuel mouvement : des nouvelles technologies aux virus qui bouleversent notre quotidien, tout évolue et l'entreprise doit savoir réagir vite et efficacement pour pouvoir s'adapter à ce contexte mouvant – source de risques et d'opportunités. Pour ce faire, elle a besoin de salariés résilients, capables de comprendre des contextes multiples et de s'y adapter.

Or, 60% des volontaires considèrent qu'ils ont gagné en adaptabilité à travers leur mission que ce soit en ayant une meilleure considération des imprévus ou en sachant adapter discours et méthodes de travail à l'interlocuteur.

### Un outil au service d'une politique RH et des valeurs de l'entreprise



#### TÉMOIGNAGE DE SOPHIE LILAS, DRH ADJOINTE - MAZARS EN FRANCE

“ Une politique RH et des valeurs d'entreprise ne se bornent pas à des écrits, elles doivent être vivantes et fortement connectées à ce que les salariés vivent au quotidien dans leur entreprise. ”

Depuis le début de leur partenariat avec Planète Urgence, certaines entreprises ont décidé d'utiliser le volontariat comme un outil au service de sa politique RH. Chez Mazars, le sujet est évoqué avec les futurs collaborateurs dès l'entretien d'embauche, des conférences et webinaires sont organisés en interne, des cahiers sont distribués avec en couverture des photos prises par les volontaires en mission, bref tout est pensé : le volontariat incarne les valeurs de l'entreprise.

Un plan d'accompagnement RH et d'évolution peut être également défini sur la base des compétences développées par le collaborateur en mission de volontariat. Cela peut également être évoqué à l'occasion des entretiens annuels.

### La preuve de la mise en action des valeurs de l'entreprise

Le volontariat est un dispositif qui peut aussi être utilisé pour rendre très concrètes les valeurs de l'organisation pour les salariés et les faire passer de l'état de mots à des expériences vécues par eux ou leurs collègues proches. Ça peut à l'inverse être aussi une façon de permettre aux salariés d'intégrer plus facilement ses valeurs et d'en être des relais en interne.



#### TÉMOIGNAGE CORINNE MASSIN, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DU FONDS DE DOTATION MÉCÉNAT SERVIER

“ Chez Servier nous avons 4 valeurs fortes : Oser pour Innover, Prendre Soins, Se développer par le partage et s'engager pour réussir. Le volontariat pour partager des compétences, de l'énergie à des populations qui en ont émis le besoin est donc une façon très concrète de faire vivre ses valeurs pour nos employés. ”

## 2.4 Un ancrage pour accompagner la transformation des entreprises

Des dirigeants, DRH, directeurs RSE se sont réunis pour partager autour de l'impact du volontariat sur la transformation de leur propre entreprise. Voici pour eux ce qu'un volontaire peut insuffler à son organisation suite à son retour de mission.

### Être plus résilient face aux crises

Avoir un temps d'avance  
Faire de la prospective

Assumer son rôle  
sociétal

Être ouvert  
à l'international

S'adapter à un monde  
qui change de plus en plus vite

Faciliter l'acculturation  
digitale

Accompagner  
ou devancer  
l'évolution  
des usages

Gagner  
en compétitivité

Innover

Créer les métiers  
de demain

Comprendre plus vite  
les révolutions / les règles mondiales  
qui se jouent et s'y adapter

Faire cohabiter  
le digital et l'humain

## 2.5 Un coût réel compétitif

Le Volontariat d'Entreprise induit 3 types de coûts



En moyenne, le coût estimé d'une mission courte est de 2 500€ hors déplacement pour se rendre dans le pays concerné par la mission. Puisqu'il s'agit d'une mission réalisée dans le cadre de l'intérêt général sous la forme d'un don, l'entreprise pourra bénéficier d'une défiscalisation à hauteur de 60% du don, dans la limite de 20 000 € ou 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe. Le coût réel moyen pour l'entreprise est donc de **1 000€ par salarié après défiscalisation.**

Comme toute action qualitative, le retour sur investissement n'est pas aisé à calculer de manière chiffrée ; il s'appréciera au regard du niveau de motivation des salariés, de leur fierté d'appartenance à l'entreprise, de leur engagement ; il pourra se mesurer aussi à la capacité d'attirer des talents, à la communication réalisée en externe sur ce volontariat et sur l'impact des missions.



## PARTIE 3

### AGIR POUR SES SALARIÉS

## QUELS IMPACTS POUR LE SALARIÉ ?

### 3.1 Des réponses à la quête de sens des salariés

Le Volontariat d'Entreprise permet au collaborateur de donner de son temps et de ses compétences dans un cadre valorisant et sécurisé. L'attractivité de ce dispositif est forte car il répond parfaitement à une quête de sens de plus en plus présente chez les salariés.

« 31% des salariés attendent avant tout de leur entreprise d'apporter du sens dans leur quotidien »<sup>(1)</sup>. L'idée moteur c'est le besoin d'utilité sociale, de participer à des actions concrètes et mesurables.



#### TÉMOIGNAGE DE CHRISTOPHE BERTRAND, VOLONTAIRE

“ Expert en détection des fraudes chez Allianz, je me suis intéressé au partenariat de mon entreprise avec Planète Urgence. Les actions de l'ONG ont eu une résonance forte, ma sensibilité, mes croyances et mes convictions m'ont donné l'envie et le besoin d'aller plus loin. Apporter ma contribution pour rendre un environnement meilleur à nos enfants n'a fait que conforter mon investissement dans cette communauté de volontaires. ”

### 3.2 Le développement de soft skills

Le Volontariat d'Entreprise est une ouverture sur le monde, vers d'autres réalités sociales et il permet d'apporter une contribution personnelle positive. Cependant, l'impact des missions ne se cantonne pas aux bénéficiaires : il est également visible chez le salarié qui a consolidé compétences et savoir-être pendant sa mission.

Ainsi, 60% des volontaires ayant répondu<sup>(2)</sup> considèrent qu'ils ont gagné en adaptabilité, que ce soit au travers d'une meilleure considération des imprévus ou d'une capacité d'adaptation de leur discours et de leurs méthodes de travail vis-à-vis de leur interlocuteur. Outre l'adaptabilité, les volontaires disent avoir gagné en capacité à transmettre un savoir-faire tout en respectant l'interculturalité (40,9%), et de retour en France, avoir perçu une meilleure relation avec leurs équipes (41%).

Chez Planète Urgence, les volontaires soulignent le partage réciproque comme un élément clé dans les apports personnels de la mission : plus de 60% des volontaires ont eu le sentiment d'être utile et la fierté d'être parti pour une cause d'intérêt général. La crise sanitaire nous a montré à tous combien la solidarité internationale est nécessaire et vitale pour l'avenir de notre planète : chacun a un rôle à jouer et des compétences à partager pour une contribution positive à travers le monde !

### 3.3 Une expérience individuelle au service du collectif

Si les missions de Volontariat d'Entreprise sont initialement le fruit d'un engagement individuel, elles peuvent constituer une expérience très intense à partager en groupe, et aider à renforcer une équipe.

La philosophie reste la même - répondre à un besoin exprimé par un partenaire local - mais l'organisation peut prendre deux formes distinctes :



Ensemble dans le même pays, sur des missions différentes : partage collectif en amont du départ et notamment lors de la préparation au départ, partage quotidien sur le lieu de la mission, débriefing collectif au retour.



En relais dans le même pays, sur la même mission : les collaborateurs peuvent se relayer en binôme auprès du même partenaire.

### 3.4 Exemple de Planète Urgence : l'engagement de Crédit Mutuel Arkea

En 2018 et en 2019, 10 binômes volontaires, donc 20 salariés, se sont succédés pendant 1 an sur une seule et même mission, l'alphabétisation des femmes artisanes au Bénin.

Cette mission répondait à la problématique globale d'inégalité d'accès à l'éducation et d'exclusion des filles et des femmes du système éducatif formel. Ceci ne permettant pas leur autonomisation et contribuant à favoriser leur paupérisation. Ce constat s'applique aussi à la commune de Klouékanmè, zone d'intervention des volontaires de Planète Urgence. L'objectif de la mission étant « d'apprendre à lire et à écrire en français aux femmes artisanes adultes » afin de faciliter leur quotidien et leurs interactions dans le cadre de leurs activités génératrices de revenus. Ces femmes travaillaient notamment dans la transformation de produits agricoles, le commerce ou l'artisanat et avaient entre 25 et 45 ans.

Chaque mission a permis la formation d'environ une dizaine de personnes. Une centaine de femmes ont pu alors bénéficier de ces interventions.



#### TÉMOIGNAGE DE MARINE PLESSIS, COORDINATRICE DE PROJETS CHEZ PLANÈTE URGENCE

*“ La mise en œuvre d'un partenariat suivi sur plusieurs mois, a permis aux partenaires locaux de se projeter dans le développement de leurs activités et d'avoir un impact plus important sur leurs bénéficiaires. ”*

Au sein de Crédit Mutuel Arkea, ce projet a créé une réelle cohésion d'équipe en interne car les collaborateurs intéressés devaient constituer un binôme, puis candidater ensemble. Bien que travaillant dans la même entreprise, certains ne s'étaient pourtant jamais rencontrés. Ce projet a permis de créer des ponts entre des services qui n'étaient pas amenés à échanger ou travailler ensemble habituellement.

De son côté, la Direction des Ressources Humaines a veillé à instaurer une dynamique positive d'échange et de co-construction entre les volontaires sélectionnés. Ainsi, régulièrement des déjeuners briefing et débriefing de missions étaient organisés, des témoignages étaient récoltés, une exposition sur les bénéficiaires de la mission a été organisée par les salariés et un groupe sur une messagerie instantanée a été créé pour faciliter les échanges entre salariés.





## PARTIE 4

### AGIR POUR LE MONDE

## QUELS IMPACTS POUR LE MONDE ?

### 4.1 Comment le volontariat peut-il favoriser l'émergence d'une citoyenneté mondiale ?

En s'immergeant dans des contextes de vie extrêmement différents du leur, les volontaires mobilisés à travers le monde font l'expérience de l'interculturalité et apportent une vision neuve sur les actions dans lesquelles ils sont impliqués : par exemple dans une coopérative laitière au Pérou, une ferme en permaculture en France, ou encore un réseau de recyclage au Bénin. La rencontre de l'autre et de ses réalités fait naître de nombreux questionnements qui rapprochent et créent des liens forts entre les peuples. Ainsi le volontariat est directement lié à l'**ODD 17** : les objectifs ne seront atteignables que si des partenariats inclusifs et des collaborations fortes sont mis en place.

La fin d'une mission de volontariat peut être le début d'une envie d'agir ou de changement. Il est donc important d'accompagner le volontaire à son retour pour lui permettre d'échanger avec d'autres volontaires, de prendre de la distance vis-à-vis de son expérience et d'analyser les aspects positifs et les difficultés rencontrées. Démultiplier les impacts du Volontariat d'Entreprise c'est aussi faire prendre conscience au volontaire que l'expérience de la mission ne doit pas rester une simple parenthèse, il est ainsi nécessaire de l'outiller pour qu'il poursuive son engagement au sein de son entreprise, de sa collectivité et de son réseau. Cette étape clé est abordée lors de la session d'accompagnement au retour proposée par l'association d'envoi.



76,5%

**des volontaires** portent maintenant un regard différent sur la pauvreté et les inégalités de développement

1/2

**des volontaires** attestent avoir pris conscience des causes et conséquences du changement climatique



#### TÉMOIGNAGE DE KARIMA HDIDOU, VOLONTAIRE

*“ Je suis revenue changée, je consomme moins, je consomme mieux (produits d'occasion, troc, etc) j'ai compris la préciosité de l'eau et économise un maximum. Je suis plus tournée vers les autres, sans jugement. ”*

## 4.2 Comment le volontariat participe à l'autonomie des acteurs du développement ?

La démarche du Volontariat d'Entreprise, quand celle-ci est bien cadrée et s'inscrit dans un cycle de projet, a la capacité de promouvoir un développement pérenne en donnant aux communautés et aux organisations de la société civile les moyens d'agir et de se développer localement. L'autonomisation des populations locales doit être une priorité pour les missions : le volontariat répond aux besoins de partenaires locaux avec des interventions en renforcement de capacités de qualité adaptées à la réalité du terrain. Ces missions d'appui et de formation favorisent ainsi la mobilité socio-économique et les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour les bénéficiaires.

La mission de volontariat inclut la mise en place d'une stratégie de sortie et de passation aux porteurs d'initiatives locales en créant par exemple des connexions avec le reste du tissu associatif, avec les autorités locales, en favorisant une mise en réseau régionale voire internationale.

Pascale Geraud a effectué en décembre 2021 une mission à Guayaquil en Equateur auprès du partenaire Amiguitos del Oceano pour la mise en place d'un plan de communication et d'une campagne de crowdfunding. Le besoin tel qu'évalué prévoit l'intervention de plusieurs volontaires afin d'atteindre les objectifs et de permettre l'autonomisation du partenaire local sur ces fonctions. Pascale fût la première volontaire.



### TÉMOIGNAGE DE PASCALE GERAUD, VOLONTAIRE

“ Cette mission a permis de clarifier les priorités souhaitées en termes de communication et d'évaluer les budgets nécessaires. Elle a permis de mettre les choses en ordre de marche. Cette association mérite d'être soutenue dans l'atteinte de ses objectifs de sensibilisation à l'environnement, car les équipes en place font déjà de grandes et belles actions qui ont une réelle utilité pour la sauvegarde de la planète et le bien être des générations futures.”

83%

**des organisations** estiment que les interventions des volontaires sont le seul moyen de renforcer ou d'acquérir de nouvelles compétences



La crise de la Covid a particulièrement fragilisé les opérateurs de l'impact un peu partout dans le monde. Une enquête, réalisée du 15 avril au 6 mai 2020 auprès de 209 partenaires actifs de l'association Planète Urgence dans 18 pays, a souligné que la crise sanitaire et économique a des conséquences importantes sur ces structures, notamment d'un point de vue opérationnel et financier.

96% des partenaires ont été impactés dans leur activité quotidienne au début de la crise et l'impact a perduré puisque 44% des associations ont diminué ou adapté leurs activités sur 2021. Face à ces difficultés, 62% d'entre eux estimaient que le volontariat serait un levier pour sortir de la crise en 2020. Cette attente du volontariat comme un soutien pour rebondir est toujours d'actualité puisqu'en 2021, 98% déclarent que les volontaires seraient une aide importante pour relancer leurs actions et projets.

La crise sanitaire n'a fait qu'accentuer ou remettre au-devant de la scène des problématiques mondiales telles que la pression sur l'environnement et la crise économique. Cette exigence d'autonomisation appelle à l'impératif de résilience et de solidarité. Le Volontariat d'Entreprise y a toute sa place.

## 4.3 Quelle est la réponse du volontariat aux enjeux sociaux ?

L'impact du volontariat dans l'atteinte des ODD est multiple et sa mise en œuvre influe sur plusieurs éléments transversaux essentiels à la réussite des projets locaux, notamment sur les enjeux sociaux. Ici, l'action du volontariat se situe sur la contribution aux **ODD 4** (Éducation de qualité) et **ODD 10** (Inégalités réduites). En effet, une des modalités d'intervention du Volontariat d'Entreprise est le renforcement de capacités : ces missions proposent le partage et le transfert de compétences dans des milieux défavorisés ou vulnérables à destination d'acteurs locaux, entrepreneurs ou coopératives. L'intervention de volontaires permet notamment de contourner la difficulté de mobiliser l'expertise au niveau local.

Dans beaucoup de pays, le tissu associatif local pallie un manque d'actions globales sur les thématiques sociales. En renforçant les capacités des organisations locales travaillant sur ces enjeux, le volontaire apporte un appui précieux pour que les membres de ces organisations puissent démultiplier leur impact positif localement.

100%

**des partenaires** estiment que les membres et bénéficiaires ont acquis de nouvelles compétences à la suite de la venue d'un volontaire

84%

**des partenaires** estiment que l'acquisition des nouvelles compétences permet à leurs bénéficiaires d'améliorer leurs revenus



### TÉMOIGNAGE DE THÉRÈSE AYABA, PRÉSIDENTE DU CA ASFAB ONG AU BÉNIN :

“ Nous avons identifié trois ODD auprès desquels l'ONG ASFAB contribue : la lutte contre la pauvreté, l'accès à une éducation de qualité et l'accès à des emplois décents. Avec peu de moyens, nous arrivons grâce au soutien de Planète Urgence à réaliser des formations de qualité pour nos bénéficiaires. A la suite de deux missions de formation en hôtellerie et restauration, nos bénéficiaires ont trouvé des emplois dans des hôtels de la ville et l'une d'elle s'est mise à son propre compte sur un service traiteur. Elle a aujourd'hui deux employés qui l'aident dans son travail. Nos bénéficiaires sont tous appréciés dans les lieux de stage ou emploi où ils se trouvent ! ”



## 4.4 Quelle est la réponse du volontariat aux enjeux environnementaux ?

La nature bien qu'indispensable à notre survie, est soumise à une pression croissante. Cela accentue l'urgence climatique et le degré d'extinction de la biodiversité. C'est à travers ce postulat que les missions de recensement de la biodiversité ou de renforcement de capacités d'acteurs de l'environnement s'inscrivent. Les missions de volontariat permettent par exemple de protéger ou de valoriser le patrimoine naturel d'une zone d'intervention de recensement et de suivi des espèces, ou d'aider au renforcement ou à la structuration de projets de sensibilisation ou de protection. Concrètement les volontaires ici ne font pas que du transfert de compétences, ils viennent aussi parfois en appui à un partenaire local expert en son domaine (méthodes de recensement de la faune, statistiques écologiques) et le soutiennent pour l'observation, l'analyse et la consolidation des données, ainsi que pour la sensibilisation des communautés. Ces missions sont assez immersives et invitent les volontaires à l'écoute et à la patience, le porteur de projet étant amené à leur transmettre des savoirs et développer chez eux une vision globale quant aux enjeux liés à la protection de l'environnement.

Ces types de volontariat participent à l'**ODD 14** relatif à la conservation des écosystèmes marins et à l'**ODD 15** pour la préservation de la vie terrestre. La mobilisation des volontaires contribue à l'identification et au suivi des espèces considérées « menacées » ou « vulnérables ». L'identification des espèces en catégorie menacées est définie comme l'un des indicateurs de l'**ODD 15**. Certaines espèces, comme le jaguar ou le tapir, bénéficient par exemple d'un suivi grâce à l'installation de caméras piège qui sont visionnées par les volontaires.

**100%** **des partenaires**, grâce au suivi et recensement des espèces, affirment avoir réalisé des rapports et/ou analyses sur les espèces suivies notamment grâce à l'information collectée lors de l'intervention des volontaires

**57%** **des partenaires** ont obtenu des financements supplémentaires consacrés à la protection de la biodiversité, notamment grâce à l'intervention des volontaires

Afin d'avoir un impact auprès des pouvoirs publics, des institutions et du grand public, des partenaires affirment avoir publié et diffusé les rapports dans des actions de plaidoyer ou en partenariat avec d'autres institutions pour coopérer sur la recherche scientifique des espèces. Par exemple, certaines organisations sont en lien avec le Global Biodiversity Information Facility (GBIF) ou encore, font partie de réseaux locaux de protection de la biodiversité.

À la suite de la consolidation et à la capitalisation des données sur des rapports, 83% des partenaires ont mis en place des actions de protection pour des espèces menacées ou vulnérables. Enfin, un certain nombre de partenaires ont obtenu des financements supplémentaires dédiés à la protection de la biodiversité. Et ce notamment grâce à l'intervention des volontaires. Ces fonds contribuent à la mobilisation de ressources destinées à la préservation et à l'exploitation durable de la biodiversité. Les volontaires collaborent ainsi à la protection de plus de 800 hectares d'espaces naturels. Ils participent à augmenter la surface des sites importants pour la biodiversité protégée.





# PARTIE 5

## SE METTRE EN MOUVEMENT

# COMMENT METTRE EN PLACE LE VOLONTARIAT D'ENTREPRISE DANS SA STRUCTURE ?

## 5.1 Convaincre et mettre en place ce dispositif

La première étape indispensable à la mise en place du Volontariat d'Entreprise est de convaincre en interne les décideurs et les futures parties prenantes. Sans adhésion de leur part, le dispositif risque de ne pas se déployer et de ne pas rencontrer le succès escompté.

**Voici donc quelques recommandations :**

**S'interroger sur les objectifs de son entreprise** (Vision, Mission, Enjeux) et sa stratégie RSE : argument de recrutement, attraction image d'employeur, fierté d'appartenance



**S'interroger sur l'existant et effectuer un benchmark** (interne et externe) en répertoriant les initiatives mises en place par les entreprises du secteur ou engagées sur des sujets similaires

**Identifier les personnes influentes** sur la prise de décision et toutes les parties prenantes



**Vérifier la potentielle adhésion des collaborateurs** au dispositif d'engagement proposé en faisant un sondage

**Lister les arguments** et anticiper, **identifier, les axes de facilitation et les freins potentiels** en interne.



## 5.2 Les astuces pour une mise en place efficace

Une fois que le dispositif a reçu en interne l'adhésion des décideurs et parties prenantes, intervient alors la phase de déploiement du dispositif.

Voici donc 5 astuces qui ont fait leurs preuves pour réussir cette étape :

1	Intégrer le volontariat dans la stratégie RSE et RH de l'entreprise, par exemple : valoriser les nouvelles compétences ou soft skills dans le plan de développement des salariés
2	Tester à petite échelle, s'appuyer sur des enquêtes internes, des sondages et des salariés engagés avant de déployer à grande échelle
3	Faire porter le dispositif par des dirigeants qui vont engager le collectif : communication des salariés, petits déjeuners au retour des volontaires, volontariat des dirigeants, discours lors des séminaires d'entreprises ou lors des campagnes de recrutement, connexion au projet d'entreprise
4	Valoriser la démarche par un plan de communication interne cadré et adapté
5	Identifier des ambassadeurs internes : volontaires précurseurs, volontaires expérimentés, réseaux RSE au sein des différentes organisations de la structure, etc, pour partager les expériences et créer une dynamique de communication à tous les niveaux.

## 5.3 L'exemple du Congé solidaire® chez Planète Urgence :

Mettre en place le Congé Solidaire® au sein de votre entreprise en quatre étapes



### Préparation du partenariat

- Définition des modalités de la convention avec votre chargé(e) de partenariats
- Signature de la convention
- Lancement de la campagne de communication interne pour recruter des volontaires



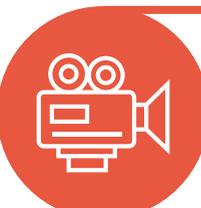
### Inscription du salarié

- Choix de la mission par le salarié et envoi de sa candidature (formulaire à remplir en ligne, CV, lettre de motivation)
- L'entreprise valide la candidature de son collaborateur
- Le partenaire local de Planète Urgence valide la candidature à son tour



### La mission

- Formation «préparation au départ» obligatoire (2 jours)
- Réalisation de la mission (2 semaines)
- Programme d'accompagnement au retour
- Rédaction d'un rapport de mission par le salarié



### Retour d'expérience et communication interne

- Vidéos de vos collaborateurs
- Portraits / Articles / Carnets
- Organisation de tables rondes
- Expositions
- Affiches / flyers



## 5.4 Les garanties qualité à vérifier

Le volontaire est recruté en **fonction de ses compétences** et de sa **motivation profonde**

La mission répond à un **besoin local** cadré par une fiche mission détaillée (non concurrence, non portage et non substitution)

La **sécurité du volontaire est assurée** tout au long de la mission grâce à un processus d'accompagnement 24h/24

La **logistique de la mission est organisée** pour que le volontaire se focalise uniquement sur son intervention auprès de l'association locale

La **formation est obligatoire** avant tout départ et aborde les sujets comme l'interculturalité, la lutte contre le volontourisme, la posture du volontaire, la sécurité en mission ...etc.

L'**accompagnement du volontaire est réalisé** avant, pendant et après la mission

# CONCLUSION

Le Volontariat d'Entreprise est une réponse concrète et puissante aux défis actuels. Ces missions sont de véritables leviers d'engagement, d'incarnation des valeurs et de politique RH, qui permettent l'acquisition de nouveaux savoir-faire et savoir-être, tels que l'ouverture à la différence, l'agilité et le travail en équipe. Créateur de lien et de motivation, le volontariat favorise la cohésion des équipes, la transmission entre services et entre générations, et renforce le sentiment d'appartenance au projet commun de l'entreprise. Valorisés auprès de leurs pairs, de leur environnement professionnel et de leurs proches, les individus concernés prennent conscience de leur impact et du potentiel de transformation sociale porté par ces projets.

A l'heure où les formats d'engagement se démultiplient avec l'aide du digital, parallèlement à un besoin croissant de sens de la part des collaborateurs et collaboratrices, les entreprises ont la capacité de mobiliser leurs salariés autour de projets éthiques et responsables, au service de l'intérêt général, et notamment des Objectifs de Développement Durable (ODD), adoptés par l'ONU en 2015.



YANN DELAUNAY  
Délégué Général de France Volontaires



Ce livre blanc est le fruit d'un travail collectif fait d'énergie, de confiance et de solidarité. Merci aux salariés de l'association Planète Urgence - et notamment à Pauline Réthoré pour la coordination du document - ainsi qu'à ses mécènes qui ont partagé leurs expériences lors d'ateliers. Merci à Mathilde Sirot et Sylvia Vico pour leurs regards experts sur les enjeux RH et la structuration du livre blanc. Merci à Baptist Mascaro qui a réalisé avec brio et générosité le graphisme.

# À PROPOS



Planète Urgence est une ONG de solidarité internationale et reconnue d'utilité publique. À travers ses projets de reforestation, combinés à de la sensibilisation environnementale et à un développement économique durable, elle œuvre au renforcement des femmes et des hommes pour préserver les forêts et la biodiversité.

Depuis 2000, Planète Urgence, association du Groupe SOS, propose des missions porteuses de sens autour du concept de Congé Solidaire®. Des missions pour les salariés d'entreprises, et répondant aux besoins exprimés par des partenaires locaux à la recherche d'impact. Une conviction : chacun a la possibilité d'agir et de s'impliquer à son échelle, selon ses moyens, via le partage de compétences ou de dons. Pour soutenir cette démarche, Planète Urgence noue des partenariats avec les entreprises, les Fondations et les collectivités qui souhaitent accompagner la volonté d'engagement de leurs collaborateurs en finançant leurs missions à l'international. Planète Urgence est aujourd'hui l'association pionnière et leader en Europe du Volontariat d'Entreprise.

## GroupeSOS

Entreprendre au profit de tous

Le Groupe SOS est un groupe associatif, leader de l'entrepreneuriat social en Europe, et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire. Il regroupe 650 associations, entreprises sociales, établissements et services, qui combattent, agissent et innovent au profit des personnes en situation de vulnérabilité, des générations futures et des territoires.

Depuis sa création en 1984, lors des années sida, le Groupe SOS : combat toutes les exclusions ; agit pour l'accès de toutes et tous à l'essentiel, en venant notamment en aide à des associations et entreprises pour sauvegarder leurs emplois et activités ; et innove face aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux. Non-lucratif, sans actionnaire, le Groupe SOS et ses 22.000 personnes employées agissent en France et dans plus de 40 pays dans le monde.



Au sein du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la délégation pour la société civile, l'engagement citoyen et la jeunesse (DGM/CIV) entretient des relations étroites avec les ONG de solidarité internationale.

Ces relations s'articulent autour d'un appui financier et d'un renforcement des capacités des OSC dans une logique d'efficacité améliorée, de redevabilité renforcée et de meilleure connaissance mutuelle. CIV contribue à valoriser les expertises des OSC au sein de l'Etat et de ses opérateurs comme au sein du système multilatéral.

CIV assure le secrétariat du Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI), ainsi que la tutelle de France Volontaires, opérateur du MEAE pour les volontariats internationaux d'échanges et de solidarité. La délégation pilote en particulier les dispositifs de volontariat de solidarité internationale, de volontariats collectifs (JSI-VVYSI, ISI) et de volontariat d'échanges et de compétences.



France Volontaires, opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, réunit l'Etat, des collectivités et des associations, dans le cadre d'une mission d'intérêt général : le développement et la promotion du volontariat international d'échange et de solidarité (VIES), reconnu par la loi du 4 août 2021 comme levier transversal d'action de la politique de développement solidaire de la France. Elle s'appuie pour cela sur une présence en France (hexagonale et Outre-mer) et sur un réseau d'Espaces Volontariats en Afrique, en Asie, en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Océanie.

